COOPERATION BURKINA FASO – GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

----------000----------

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA 13EME COMMISSION DE PARTENARIAT

Le jeudi 1er juillet 2021 s'est tenue la 13ème Commission de partenariat entre le Burkina Faso et le Grand-Duché de Luxembourg sous la co-présidence de Monsieur Lassané KABORE, Ministre de l'économie, des finances et du développement du Burkina Faso et de Monsieur Franz FAYOT, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg, en leur qualité de Chefs de délégations.

Du côté burkinabè, la rencontre a connu la participation des ministres en charge de l'économie numérique, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'environnement, des ressources animales et de Son Excellence Madame l'Ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles. Du côté luxembourgeois, Son Excellence Madame l'Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar et Monsieur le Chargé d'affaires de l'Ambassade du Luxembourg à Ouagadougou ont pris part à la rencontre.

Les travaux ont débuté à 12 heures 30 minutes sous format virtuel et les échanges ont été articulés autour des points portant sur (i) le dialogue politique et (ii) les axes stratégiques du Programme indicatif de coopération (PIC).

Au titre du Dialogue politique, les deux parties ont échangé sur les aspects suivants :

- les orientations du Référentiel national de développement (RND) du Burkina Faso ;
- les conclusions de la revue à mi-parcours conjointe du 3ème Programme indicatif de coopération (PIC III) ;
- la situation sécuritaire ;
- la situation sanitaire ;
- les négociations sur le projet d'accord de non double imposition entre le Burkina Faso et le Luxembourg ;
- le reste à payer des factures de la Société Européenne de Satellites (SES) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PADTIC) ;
- l'appui du Luxembourg pour la formulation et la mise en œuvre d'un projet de développement du cadastre fiscal au Burkina Faso.

Au titre des axes stratégiques du PIC, les deux délégations ont échangé sur (i) la gestion durable des ressources naturelles, (ii) l'éducation, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, (iii) la digitalisation et (iv) la finance inclusive.

Les travaux de la 13ème Commission de partenariat qui ont été sanctionnés par un relevé des conclusions signé par les deux chefs de délégations, ont permis d'aboutir aux principaux résultats suivants :

- la prorogation du PIC III et de la période de mise en œuvre de trois projets du programme jusqu'au 31 décembre 2021 avec une incidence financière de 7,5 millions d'euros soit l'équivalent de 4,92 milliards de FCFA ;
- le lancement du processus de formulation des projets et programmes du 4ème Programme indicatif de coopération (PIC IV) dès le mois juillet 2021 ;
- la poursuite et l'accélération des travaux de formulation du Projet d'appui au cadastre fiscal burkinabè en vue de la signature prochaine d'un protocole d'accord ;
- la poursuite des négociations sur le projet d'accord de non double imposition.

A l'issue des travaux, les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations de coopération entre les deux pays et ont salué les performances atteintes dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes en cours de réalisation.

Le Ministre de l'économie, des finances et du développement, Chef de délégation du Burkina Faso a salué la disponibilité et la sollicitude des autorités luxembourgeoises et de son homologue luxembourgeois dans le cadre de l'accompagnement des efforts de développement du Burkina Faso et de la tenue de la présente Commission de partenariat. Il a notamment exprimé à l'endroit de Madame Nicole BINTNER, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en fin de mission, les remerciements du Gouvernement et du peuple burkinabè.

Le Ministre de la coopération et de l'action humanitaire, Chef de Délégation du Luxembourg a remercié les autorités burkinabè, les premiers responsables des départements ministériels concernés par la mise en œuvre des projets et programmes de développement ainsi que les acteurs de mise en œuvre de ces projets pour leurs engagements. Il a réitéré l'engagement du Grand-Duché de Luxembourg à accompagner le Burkina Faso dans sa lutte pour assurer l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les travaux de la 13ème Commission de partenariat ont pris fin à 14 heures 30 minutes.